

## Revenus des médecins libéraux : les surprises des statistiques de la **CARMF**

**La Caisse de retraite des médecins libéraux publie une comparaison fine des revenus nets de ces praticiens par spécialité. La comparaison des résultats des secteurs I et II provoque, dans certains cas, l'étonnement.**

En 2001, les revenus professionnels nets moyens de certains chirurgiens libéraux de secteur I étaient équivalents à ceux de leurs confrères généralistes du même secteur (voir tableau ci-contre). Ce constat paradoxal peut être fait à partir des statistiques publiées par la Caisse autonome de retraite des médecins de France (**CARMF**), qui est chargée de calculer les cotisations de retraite des médecins libéraux sur la base de leurs avis d'imposition.

Avec ces nouvelles statistiques, la caisse dispose des « *vrais revenus nets de chacun, spécialité par spécialité* », souligne le Dr Gérard Maudru, président de la **CARMF**, dans une lettre adressée au ministre des Affaires sociales, François Fillon, et au ministre de la Santé, Jean-François Mattei. Ce chirurgien de secteur II, partisan de la réouverture du secteur à honoraires libres (comme de nombreux médecins spécialistes des coordinations) écrit à la tutelle « *qu'ayant eu connaissance de ces chiffres et des prévisions qu'ils permettent le dernier Règlement conventionnel minimal aurait été différent* ».

« *La chirurgie a été complètement oubliée* », renchérit le Dr Xavier Gouyou-Beauchamps, porte-parole du groupe Cochise (Collectif des CHirurgiens de SEcteur I, affichant 380 adhérents). Or, depuis l'année 2001, rappelle-t-il, « *les médecins généralistes ont bénéficié de l'augmentation du C à 20 euros alors que les chirurgiens, malgré leurs sept ans de formation en plus, n'ont rien eu du tout* (dans le RCM) *et payent des primes d'assurance plus élevées* ». Raison de plus, selon les chirurgiens du groupe Cochise, de « *prendre de fait le secteur II qu'on (leur) refuse* », grâce aux dépassements d'honoraires.

Concernant les médecins généralistes, le Dr Maudru relève que le BNC (bénéfice non commercial) moyen en secteur I (55 784 euros) est légèrement supérieur à celui du secteur II (54 026 euros). Il y voit « *la preuve* » qu'en prescrivant moins et en faisant moins d'actes « *les secteur II ne gagnent pas plus et coûtent moins à la collectivité* ». Le caractère « *non inflationniste* » du secteur II, au regard des chiffres de la **CARMF**, est d'ailleurs « *le point crucial* » que retient le Dr Jean Leid, à la fois porte-parole de la Coordination nationale des spécialistes et secrétaire général de l'Association pour l'ouverture du secteur II (APOS2, qui revendique maintenant 2 058 membres et soutient 1 258 procès contre les caisses d'assurance-maladie).

Pour le président de l'UMESPE-CSMF, les chiffres de la **CARMF** démontrent au contraire que « *le secteur II n'est pas la panacée* » et justifient donc *a posteriori* les mots d'ordre de sa confédération. Le Dr Rey explique que les spécialités plus rémunératrices en secteur I qu'en secteur II (biologie, néphrologie, pneumologie...) correspondent parfois à des patients spécifiques, souvent en affection de longue durée (ALD, pris en charge à 100 %). En tout cas, le Dr Jean Leid considère que l'heure de vérité a sonné pour l'ensemble des spécialistes du secteur I soumis aux tarifs opposables. « *Les chiffres de la CARMF sont finalement les seuls fiables*, déclare le Dr Leid. *Ceux de la CNAM retiennent les revenus bruts des médecins* (hors charges et investissements), *c'est-à-dire le chiffre d'affaires au lieu du bénéfice net*. *En plus, la CNAM fait volontairement l'amalgame entre les médecins des secteurs I et II, alors que leur situation est tout à fait différente.* »

En outre, le Dr Gouyou-Beauchamps fait valoir que les revenus nets des médecins du secteur II ont tendance à être tirés vers le haut par « *les nombreux praticiens des grandes villes qui appliquent des dépassements d'honoraires plus importants* ».

Selon les statistiques fournies par la **CARMF**, les spécialistes en honoraires libres ont des revenus nets supérieurs de 20 % en moyenne à ceux de leurs confrères du secteur I. Mais ce taux varie, selon les spécialités, de 30 %-35 % environ (anesthésie-réanimation, chirurgie urologique, endocrinologie), à 43 % en ophtalmologie, voire 50-60 % (gynécologie médicale et obstétrique). Notons que ce taux dépasse 60 % pour les anatomocytopathologistes, la chirurgie viscérale, digestive, générale et orthopédique, et la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (87 %). La cardiologie, elle, ne fait pas le grand écart entre secteurs I et II car « les cotations permettent aux médecins de la spécialité de gagner leur vie, si bien qu'ils n'ont aucune raison d'encombrer les rangs des coordinations », note le Dr Leid.

Il reste que les statistiques de la **CARMF** sont imparfaites. Le Dr Maudrux en convient d'ailleurs dans sa lettre aux ministres. Il estime en effet que « ces chiffres peuvent et doivent être améliorés en collaboration avec la CNAMTS [Caisse nationale d'assurance-maladie] et l'Ordre des médecins pour mieux définir les différentes spécialités ». Les BNC portent sur un effectif de 106 677 médecins libéraux, certes plus large que celui couvert par les associations de gestion agréées (AGA), mais incomplet en raison des déclarations de revenus tardives (93 % des médecins libéraux recensés par la CNAM en 2002). Enfin, le calcul du revenu net moyen par spécialité est effectué sur l'effectif disponible sans tenir compte des exercices à temps partiel.

Agnès BOURGUIGNON

<b>Bénéfice non commercial par spécialité en 2001</b>		
Statistiques établies sur un effectif de 106 677 médecins		
	<b>Secteur I</b>	<b>Secteur II</b>
<b>Médecine générale</b>	<b>55 784</b>	<b>54 026</b>
<b>Moyenne des spécialistes</b>	<b>72 012</b>	<b>86 538</b>
Anatomie et cytologie pathologiques	79 613	131 480
Anesthésie-réanimation	98 846	133 872
Chirurgie viscérale et digestive	56 103	92 881
Chirurgie générale	65 071	112 090
Chirurgie infantile	25 917	31 987
Chirurgie maxillo-faciale		81 251
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	90 594	87 534
Chirurgie orthopédique traumatologie	69 281	116 084
Chirurgie plastique reconstructive et esthétique	86 901	117 780
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	55 354	84 579
Chirurgie urologique	79 389	104 714
Chirurgie vasculaire	77 171	84 612
Dermatologie vénéréologie	53 936	67 091
Endocrinologie et métabolisme	35 570	46 477
Gastro-entérologie hépatologie	68 008	80 336
Génétique médicale	14 515	85 359
Gynécologie médicale	38 044	58 561
Gynécologie obstétrique	50 873	80 304

Hématologie	22 943	63 103
Médecin biologiste	65 361	44 602
Médecine interne	51 082	55 935
Médecine nucléaire	132 876	290 906
Médecine physique et de réadaptation	52 613	76 508
Néphrologie	82 564	39 352
Neurochirurgie	49 847	96 856
Neuropsychiatrie	47 888	50 194
Neurologie	55 211	73 166
Obstétrique	60 205	87 604
Oncologie médicale	70 023	74 203
Oncologie radiothérapique	120 724	86 330
Ophtalmologie	75 803	108 482
Oto-rhino-laryngologie	64 294	77 097
Pathologie cardio-vasculaire	85 082	90 275
Pédiatrie	47 497	52 711
Pneumologie	57 314	51 622
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	28 758	53 997
Psychiatrie générale	52 519	58 481
Radiologie imagerie	113 868	121 075
Radiothérapie	108 720	66 981
Rhumatologie	58 381	61 987
Stomatologie	87 030	101 785